

Académie de Poitiers – Rentrée 2021

FICHE DE CANDIDATURE

Section européenne en 2^{nde} générale ou technologique

Document à destination des représentants légaux

RENSEIGNEMENTS DE L'ÉLÈVE
NOM : Classe : Établissement scolaire fréquenté :
RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT SOUHAITÉ
Établissement scolaire demandé * : Rang du vœu : Langue européenne choisie en 2nde GT :
Régime souhaité : ☐ Externe ☐ Demi-pensionnaire ☐ Interne
AVIS DU PROFESSEUR DE LANGUE CONCERNÉ
AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

- * Si cet établissement n'est pas le lycée de secteur de l'élève, les représentants légaux doivent renseigner une « <u>fiche relative à l'assouplissement scolaire</u> » en y joignant une copie de cette fiche de candidature.
- Ce document est à faire parvenir obligatoirement par l'établissement d'origine avant <u>le vendredi 28 mai 2021</u> au lycée d'accueil demandé.
- A joindre obligatoirement une photocopie des bulletins scolaires de l'année en cours.
- Le choix de la section européenne peut limiter le choix des enseignements optionnels à faire lors de l'inscription dans l'établissement d'accueil.
- L'élève peut formuler une demande de section européenne, à titre dérogatoire, dans un lycée autre que son lycée de secteur. Cette demande est satisfaite en fonction des places vacantes. Il est donc vivement conseillé de formuler un vœu dans le lycée de secteur.

Date et signature du chef d'établissement d'origine

Date et signature du responsable légal de l'élève